

Le rôle trouble des agents de Frontex en Hongrie

Des policiers de l'agence européenne conduisent des réfugiés au tribunal pour des procès expéditifs

SZEGED (HONGRIE) - envoyé spécial

Malgré les critiques contre la politique antimigrants du premier ministre Viktor Orban, l'agence européenne de surveillance aux frontières Frontex collabore activement sur le terrain avec les forces de l'ordre hongroises, qui répriment ceux qui traversent la clôture installée à la frontière serbe. Vendredi 6 novembre, au tribunal de Szeged, dans le sud du pays, *Le Monde* a assisté à une scène étonnante : quatre prévenus kosovars, qui avaient traversé la clôture trois jours plus tôt, ont été amenés devant les juges par deux policiers néerlandais de Frontex, conduisant des fourgons de police immatriculés aux Pays-Bas.

Une porte-parole de Frontex assure que ces policiers étaient uniquement chargés du transport. « Les voitures déployées dans le cadre de Frontex peuvent servir au transport des migrants », assure-t-elle. En compagnie de deux agents hongrois, les policiers néerlandais ont pourtant surveillé les quatre prévenus, mains menottées et chaussures délacées, jusque dans les couloirs du tribunal. Ils ont insisté auprès de leurs homologues hongrois pour que les migrants ne manquent pas d'eau en attendant leur jugement.

Les agents Frontex sont censés surveiller les frontières et remettre immédiatement les migrants aux autorités hongroises. « C'est surprenant. Frontex doit normalement se contenter de faire du contrôle des frontières », proteste Julia Ivan, du comité Helsinki de Budapest, qui assiste les migrants en prison.

Une soixantaine de policiers de toute l'Europe sont actuellement à Szeged, un nombre en cours de réduction en raison de la baisse des entrées de migrants depuis la fermeture de la clôture construite à la

Certains migrants sont retenus depuis plusieurs semaines, dans une incertitude juridique totale

frontière avec la Serbie, le 15 septembre. Depuis cette date, 652 réfugiés ont été condamnés, en vertu d'une loi faisant de toute traversée de la clôture un délit passible de cinq ans de prison ferme. Voulu par le premier ministre ultra-conservateur hongrois, cette politique a été vivement critiquée par les autorités européennes.

Interdiction de territoire

A Szeged, la procédure ne dure souvent pas plus de trente minutes par dossier. « Le 3 novembre, à 20 h 30, vous avez été contrôlé par la police et vous n'avez pas pu prouver votre présence légale sur le territoire, lit, d'une voix un peu lasse, le juge chargé d'examiner le cas de Hashim (le prénom a été modifié), un Kosovar de 28 ans, pendant que ses compagnons patientent dans le couloir. Vous avez déclaré que des inconnus à Subotica [la ville serbe de l'autre côté de la frontière] vous ont proposé de passer la frontière pour 150 euros par personne avec 26 autres migrants. Maintenez-vous vos aveux ? » Un peu perdu, Hashim demande à l'interprète, un homme rugueux visiblement habitué à cette procédure, ce qu'il doit répondre. Il finit par dire « oui ».

Le procureur requiert d'une voix tout aussi monotone une « interdiction d'entrer en Hongrie pendant un an », citant diverses circonstances atténuantes, comme les aveux ou l'absence de casier judiciaire. L'avocat, com-



mis d'office, explique rapidement qu'Hashim voulait juste « aider sa famille en allant travailler en Europe de l'Ouest ». Après une courte délibération, le juge reconnaît Hashim « coupable du passage clandestin de la frontière » et le condamne à un an d'interdiction de territoire. Ses compagnons recevront la même peine. « La plu-

part des migrants sont condamnés à un an ou deux d'interdiction du territoire », confirme Erika Juhasz Praga, la porte-parole des juges de Szeged. Pourquoi pas de prison ? « Nous avons décidé que ce crime ne justifiait pas une condamnation aussi grave. »

Après la condamnation, les migrants atterrissent pourtant sou-

Deux policiers néerlandais de Frontex, au tribunal de Szeged, dans le sud de la Hongrie, le 5 novembre.

ON

tendent d'être expulsées dans au moins six prisons à travers le pays », assure Julia Ivan, qui soutient pour l'ONG plusieurs de ces migrants. Le porte-parole du gouvernement hongrois, Zoltan Kovacs, assure qu'il n'a pas de chiffres précis, mais confirme « qu'autour de 800 personnes » ont été retenues ou le sont encore. « Ils sont en rétention, mais pas en détention. En général dans des camps », précise M. Kovacs.

Jusqu'à huit ans de prison

Certains migrants y sont retenus depuis plusieurs semaines, dans une incertitude juridique totale. La presse n'a pas le droit de visiter les centres. « Les conditions de détention ne sont pas mauvaises, mais ils ne comprennent pas pourquoi ils sont retenus », explique Julia Ivan. Le 23 octobre, à la prison de Nagifa, à côté de Szeged, plusieurs d'entre eux ont mené une mutinerie pour protester contre leur détention en démontant les lits pour bloquer les portes de leurs cellules. Mis en examen pour ces faits, ils risquent désormais jusqu'à huit ans de prison.

Pour M^{me} Ivan, les procès contre le passage des migrants sont « contraires à la convention de Genève sur les réfugiés », dont le texte interdit d'appliquer des « sanctions pénales » aux réfugiés « du fait de leur entrée ou de leur séjour irréguliers ». Cette analyse est contestée par le gouvernement hongrois, qui affirme punir uniquement le passage illégal de la clôture, et non de la frontière.

Certains migrants condamnés sont toutefois relâchés en toute discrétion pour vider les prisons hongroises. « Plus de 30 Syriens ont été libérés sans explication le 5 novembre », assure par exemple M^{me} Ivan. A Szeged, trois réfugiés convoqués le même jour se sont, eux, mystérieusement échappés avant leur procès. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

vent en détention. Belgrade refuse le retour sur son territoire de la plupart d'entre eux. Selon le comité Helsinki, à peine 72 migrants ont été renvoyés en Serbie depuis septembre. Que deviennent les autres ? « Selon la loi, ils peuvent être retenus pendant une période de six mois. Il y a actuellement 700 personnes en détention qui at-